



2023/02

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
GENISSAC (GIRONDE)**

<p>DATE DE CONVOCAION</p> <p>12 JANVIER 2023</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE LUNDI 16 JANVIER A VINGT HEURES</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages en séance publique sous la Présidence de Madame BOURDAT BRISSEAU Émeline, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>12 JANVIER 2023</p>	<p><u>Étaient présents :</u> M. BAGGIO Jean-Marie, Mme HENRY Christine, M. CHAPUS Benoît, Mme BOUCHON PEAUCELLE Isabelle, M. LE LEU Pascal, Mme L'HOMME Céline, M. BUREAU Olivier, Mme PEETERS Stéphanie, M. LAPORTE Francis, Mme PALLUET Laurence, M. LEROY-LANSARD Pierre, Mme MAURI Fabienne, M. CALISTO David</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 14</p> <p>VOTANTS : 14</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<p><u>Absentes excusées :</u> Mme SICHE Delphine, Mme BLIMON Rachel</p> <p><u>Absents :</u> M. MARIE Berty, Mme DAVID Sylvie, M. LASSALLE Jérôme</p> <p>M. CALISTO David a été élu Secrétaire de séance</p>
<p><u>OBJET :</u> Création d'un poste d'agent de service dans le cadre du dispositif CUI</p>	<p>CONSIDERANT les besoins de renfort à l'école pour pallier aux diverses absences des agents et la nécessité de respecter les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et d'encadrement des enfants,</p> <p>Madame le Maire propose à l'Assemblée de créer un emploi d'Agent de service dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI) faisant partie du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC).</p> <p>Il s'agit d'un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs groupements.</p> <p>Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.</p> <p>L'autorisation de mise en œuvre du CUI est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale).</p>

<p>DATE DE CONVOCATION</p> <p>12 JANVIER 2023</p>	<p>Madame le Maire sollicite l'autorisation de l'Assemblée pour signer la convention et le contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention entre l'employeur et le prescripteur.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>12 JANVIER 2023</p>	<p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRÉSENTS : 14</p> <p>VOTANTS : 14</p> <p>QUORUM ATTEINT</p>	<ul style="list-style-type: none">- DECIDE de créer un poste d'agent de service à compter du 9 janvier 2023 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».- PRECISE que la durée initiale du Contrat Unique d'Insertion établi à cet effet est de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.- FIXE la durée du travail à 30 heures par semaine.- INDIQUE que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire en fonction sa durée hebdomadaire de travail.- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents avec Pôle Emploi.
<p>OBJET : Création d'un poste d'agent de service dans le cadre du dispositif CUI</p>	<p>Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.</p> <p>Le Maire,</p> <p>Émeline BOURDAT BRISSEAU</p> <p></p> <p>Le Secrétaire de séance,</p> <p> David CALISTO</p>